



Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne Normandie se mobilise pour faire bénéficier ses clients du Prêt Participatif Relance (PPR) sur son territoire

Le 2 juin 2021

La Caisse d'Épargne Normandie s'engage à accompagner la relance des entreprises. Le nouveau dispositif du Prêt Participatif Relance (PPR) est un outil original de relance permettant aux clients PME et ETI de renforcer leur bilan et de bénéficier de capacités d'investissement nécessaires à leur développement et à leur stratégie de transformation et de croissance.

Le Prêt Participatif Relance (PPR) est destiné aux PME et ETI qui disposent de réelles perspectives de développement, mais dont la structure financière a besoin d'être renforcée suite à la crise sanitaire. Il a vocation à leur fournir les moyens financiers nécessaires pour relancer leur développement et investir.

Ce dispositif de soutien représente une alternative pour les entreprises n'ayant pas accès aux instruments de marché et ne souhaitant pas de modification de gouvernance, et ce à un coût attractif grâce à la garantie d'Etat.

Pour **Bruno Goré**, Président du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie, « *ce nouvel outil vient en complément de tous les dispositifs que nous avons mis en place pour accompagner les entreprises dans la relance de leur activité et de leur investissement. Cette solution est majeure pour les PME et ETI qui vont pouvoir continuer à se développer, innover, se transformer et ainsi accroître leur compétitivité* ».

Le PPR est un financement long terme à taux fixe, dont la durée est fixée à 8 ans, avec un différé de remboursement de 4 ans. Le montant du prêt pourra atteindre 12,5% du chiffre d'affaires 2020 pour les petites et moyennes entreprises (PME), et 8,4% du chiffre d'affaires pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Pour y prétendre, une entreprise devra justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros et jusqu'à 1,5 Md€.

La Caisse d'Épargne Normandie a accompagné le lancement du PPR depuis le mois de mars. Et, face à l'intérêt grandissant, certains de ses clients PME et ETI ont pu mettre en place les démarches d'octroi du PPR auprès de leurs conseillers. Le PPR est disponible à la souscription (avec la possibilité de la finaliser via la signature électronique) auprès de tous ses chargés d'affaires entreprises et les fonds seront mis à la disposition des clients dans des délais réduits.

Le dispositif PPR offre la possibilité aux entreprises d'être bénéficiaires à la fois d'un PGE et d'un PPR, selon les modalités définies dans le décret. Les PPR seront proposés jusqu'au 30 juin 2022.

Par ailleurs, outre le PPR, la Caisse d'Épargne Normandie dispose des expertises nécessaires, capital développement, prêts structurés, pour accompagner les entreprises normandes dans leur développement que ce soit par exemple en matière de transmission ou croissance externe.

A propos de la Caisse d'Épargne Normandie

La Caisse d'Épargne Normandie compte plus de 210 agences et centres d'affaires, 1750 collaborateurs, plus d'un million de clients dont 210 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances... Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 37 milliards d'euros.

Fort de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie.

Très implantée dans l'écosystème numérique normand, elle est notamment partenaire de NWX à Rouen. Au travers de son activité d'Equity, elle accompagne ces entreprises en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance organique ou externe, transmission...).

Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Épargne Normandie est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire créé en 2012. Plus de 700 projets ont été ainsi soutenus sur 11 ans avec près de 8 millions d'euros de dons à des associations normandes. Elle est aussi historiquement engagée dans le microcrédit personnel et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie. Elle est ainsi le 1er mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif et la 1ère banque française à être labellisée B-Corp.

Contacts presse :

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – 06 71 38 85 13 - stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr

Véronique PACAUD : 02 35 59 43 24 – veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr



www.caisse-epargne.fr/normandie